



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : **Gesal Stop limaces FERPLUS**

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Produits phytopharmaceutiques, Molluscicide

1,5 kg

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : **COMPO Jardin AG**
Hegenheimermattweg 65
CH-4123 Allschwil
Tel. +41 (0) 61 486 20 00
Fax +41 (0) 61 486 20 01

Adresse e-mail : Info@compojardin.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145 ou +41 (0) 44 251 51 51, Centre d'Information Toxicologique ou +41 (0) 61 486 20 00, COMPO Jardin AG

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification(67/548/CEE,1999/45/CE)

Selon les Directives CE 67/548/CEE ou 1999/45/CE, n'est pas une substance ni un mélange dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage(RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger	:		
Conseils de prudence	:	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
		P102	Tenir hors de portée des enfants.

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Étiquetage supplémentaire:



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

2.3 Autres dangers

Conformément à notre expérience et aux informations qui nous ont été fournies, le produit n'a aucun effet nocif s'il est utilisé et manipulé selon les indications données.

3. Composition/ informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
orthophosphate de fer	10045-86-0 233-149-7			<= 1,25

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- En cas d'inhalation : En cas de malaises dus à l'inhalation des poussières: apport d'air frais, secours médical.
- En cas de contact avec la peau : Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Ne PAS faire vomir.
Consulter un médecin si nécessaire.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse
Poudre sèche



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

Moyens d'extinction
inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la
lutte contre l'incendie : L'échauffement ou l'incendie peut libérer des gaz toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection
spécial pour le personnel
préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Combinaison complète de protection contre les produits chimiques

Information supplémentaire : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un vêtement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection
de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Éviter la formation de poussière.
Utiliser un équipement de manutention mécanique.
Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

6.4 Référence à d'autres sections

aucun(e)

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation
sans danger : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Indications pour la protection
contre l'incendie et l'explosion : Pas de précautions spéciales requises.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Information supplémentaire sur
les conditions de stockage : Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Précautions pour le stockage en
commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage
(Allemagne) : 11 Substances combustibles

Durée de stockage : 24 mois



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

Température de stockage : -5 - 35 °C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernan.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

DNEL : Ces informations ne sont pas disponibles.
PNEC : Ces informations ne sont pas disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains : Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,4 mm

: Chloroprène
Épaisseur du gant: 0,5 mm

: Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle
Épaisseur du gant: 0,7 mm

: Gants en PVC ou autre matière plastique
Épaisseur du gant: 0,7 mm

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Mesures d'hygiène : Lors du travail ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Pratiques générales d'hygiène industrielle.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

Aspect	: granuleux
Couleur	: bleu-vert
pH	: 7,45, Concentration: 10,00 g/l, 20 °C
Point/intervalle de fusion	: Non applicable
Point d'éclair	: EEC A.10, Ce produit n'est pas inflammable.
Inflammabilité (solide, gaz)	: non inflammable, Inflammabilité (solides), BPL: oui
Hydrosolubilité	: de faible solubilité
Température d'auto-inflammabilité	: > 409 °C, EEC A.16, BPL: oui, n'est pas auto-inflammable
Décomposition thermique	: 500 °C
Propriétés explosives	: Non-explosif, Non-explosif, EEC A.14, BPL: oui
Propriétés comburantes	: non comburant, EEC A.17, BPL: oui

9.2 Autres informations

Masse volumique apparente : 798 kg/m³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune raisonnablement prévisible.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun à notre connaissance.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 oral: > 5.000 mg/kg, rat, Ligne directrice 423 de l'OCDE
Toxicité aiguë par inhalation : Non pertinent, la formation de poussière étant faible.
Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 dermal: > 5.000 mg/kg, rat, Ligne directrice 402 de l'OCDE



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	lapin, Résultat: Pas d'irritation de la peau, OCDE Ligne directrice 404
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	lapin, Résultat: Pas d'irritation des yeux, OCDE Ligne directrice 405
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	:	cochon d'Inde, Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau., OCDE Ligne directrice 406
Mutagénicité sur les cellules germinales	:	
Evaluation	:	Ne contient pas de composé listé comme mutagène

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Toxicité pour le poisson	:	> 100 mg/l, 96 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel), CL50, OCDE Ligne directrice 203
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques.	:	CE50: > 100 mg/l, 48 h, Daphnia magna, OCDE Ligne directrice 202
Toxicité pour les algues	:	CE50: > 100 mg/l, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes), OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Produit:

Biodégradabilité	:	Les composés organiques du produit sont biodégradables.
------------------	---	---

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation	:	Une bioaccumulation est peu probable.
-----------------	---	---------------------------------------

12.4 Mobilité dans le sol

Produit:

Mobilité	:	Une contamination des eaux souterraines est peu probable.
----------	---	---

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Produit:

Evaluation	:	Non applicable
------------	---	----------------

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire	:	Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
---------------------------------------	---	--



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Les prescriptions réglementaires locales doivent toutefois être respectées.
Combustion à haute température
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Marchandises non-dangereuses

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

- ADR / GGVS : Sans rapport
RID : Sans rapport
ADNR : Sans rapport
IMDG : Sans rapport
IATA-DGR : Sans rapport

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

- ADR / GGVS : Sans rapport
RID : Sans rapport
ADNR : Sans rapport
IMDG : Sans rapport
IATA-DGR : Sans rapport

14.4 Groupe d'emballage

-

14.5 Dangers pour l'environnement

- IMDG : Aucun polluant marin

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans rapport

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

- Remarques : Sans rapport

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement



Gesal Stop limaces FERPLUS

No-Art. 2653102039

Date de révision: 22.08.2013

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) : . Les produits phytosanitaires/biocides conditionnés en emballages destinés à l'utilisateur final grand public, ne sont pas affectés à des classes de risque pour l'eau et ne sont donc pas étiquetés en conséquence. Ils peuvent cependant être stockés comme s'ils étaient classés WGK 3 (très dangereux pour l'eau (Allemagne)).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Ce produit est un produit phytopharmaceutique qui a fait l'objet d'une évaluation. Utiliser ce produit uniquement en suivant les ins

16. Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.